



Quelques réflexions sur la négociation climatique sur les technologies et l'innovation

Matthieu Glachant

Professeur d'économie à MINES ParisTech

Directeur du CERNA – Centre d'économie industrielle

Une négociation qui patine...

- UNFCCC, 1992
 - Les parties s’engageaient « to promote and cooperate in the development, application and diffusion, including transfer, of technologies”
- Vingt ans de négociations, essentiellement sur les transferts de technologies bas carbone vers le Sud
 - Controverse sur le rôle de la Propriété Intellectuelle
- Adoption du Technology Mechanism en 2010 à Cancun
 - Se limite à la création du Technology Executive Committee (TEC) et du Climate Technology Center and Network (CTC&N)

Donc très très peu de résultats concrets

Pendant ce temps-là...

Flux entrants de brevets, importation de biens d'équipement, investissements directs à l'étranger relatifs à des technologies bas carbone et taille de l'économie dans quelques pays émergents exprimés en parts des totaux mondiaux, moyenne 2007-2009, Source : Glachant et *al.* (2013)

Pays	Flux entrants de brevets	Importation de biens d'équipement	Liens d'investissements directs à l'étranger	Taille de l'économie (PIB)
Chine	15,5 %	8,3 %	7,1 %	11,1 %
Mexique	2,2 %	1,7 %	2,5 %	2,2 %
Russie	1,3 %	1,4 %	2,2 %	3,3 %
Afrique Sud	1,2 %	0,4 %	0,9 %	0,7 %
Inde	n/d	1,5 %	1,6 %	4,9 %
Brésil	0,7 %	0,7 %	2,5 %	2,9 %

Les technologies bas carbone diffusent là où elles sont nécessaires, dans les pays émergents

Implications pour la négociation climatique

1. La négo sur les technologies peut continuer à patiner
 - La coordination internationale sur les transferts de technos est peu utile car le marché fonctionne
2. L'enjeu sous-jacent est distributif
 - Des pays du Sud veulent des compensations du Nord.
 - Il faut donc lier technologie et financement
3. En revanche, la négo sur les objectifs de réduction est clé puisque de son succès dépend la demande de technologie verte à long terme